



DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ DU PARTICIPANT
Enduro2 est organisé par EPIC EVENTS SAS
Société enregistrée en France – SIREN 939 551 537

**EN SIGNANT CE DOCUMENT ET EN PARTICIPANT À ENDURO2, VOUS RENONCEZ À CERTAINS DROITS LÉGAUX, Y COMPRIS LE DROIT DE POURSUIVRE OU DE DEMANDER UNE INDEMNISATION EN CAS D'ACCIDENT.
VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT.**

Résumé des points clés (liste non exhaustive) :

- Vous acceptez de participer à cette manifestation sous votre propre responsabilité, à tout moment et reconnaissez que les organisateurs ne peuvent pas garantir la sécurité du terrain ou des moyens de transport utilisés pendant l'événement. Vous renoncez à toute indemnisation pour blessure, perte ou dommage.
 - Vous déclarez être en bonne santé et en condition physique adaptée pour participer en toute sécurité.
 - Vous disposez d'une assurance santé / secours / responsabilité civile valide pour participer.
 - Vous renoncez à tout droit à l'image pendant votre participation.
-

DÉFINITIONS

ENDURO2 est un événement de VTT compétitif organisé par EPIC EVENTS SAS. EPIC EVENTS SAS comprend ses dirigeants, administrateurs, employés, agents, sous-traitants, représentants, ayants droit, ainsi que tous les organisateurs, officiels, bénévoles, participants, sponsors, promoteurs et annonceurs impliqués dans l'événement, et tous les propriétaires des terrains concernés (ci-après dénommés collectivement « EPIC EVENTS »). « VTT » et « ENDURO2 » comprennent toutes les activités, événements, services ou utilisations d'installations fournis, organisés ou encadrés par EPIC EVENTS.

DÉCLARATION

Je suis âgé(e) d'au moins 16 ans et je souhaite participer à l'événement ENDURO2, tel que défini aux dates et lieux communiqués précédemment par les organisateurs, lors de l'inscription en ligne, et comme annoncé sur www.enduro2.fr.
J'accepte de manière irrévocable et inconditionnelle les conditions ci-dessous, pour moi-même ainsi que pour mes héritiers, ayants droit et assureurs :

RECONNAISSANCE DES RISQUES

EPIC EVENTS ne m'a donné aucune garantie sur l'état, la sécurité ou la convenance du lieu de l'événement. Je reconnais que ma participation peut entraîner des risques, blessures corporelles ou dommages matériels. Les blessures sont fréquentes et attendues dans le VTT. ENDURO2 peut avoir lieu sur des terrains raides, accidentés et techniquement exigeants, exposant les participants à des risques importants, pouvant aller jusqu'à la une invalidité permanente, voire la mort.
Ces risques incluent, sans s'y limiter :

- transport en véhicule, remontées mécaniques, conditions météorologiques changeantes, pannes mécaniques, chutes, pertes de contrôle, vitesses élevées, terrains variés et glissants, obstacles naturels et artificiels (rochers, racines, trous, rampes, sauts...), collisions avec objets ou personnes, animaux, négligence d'autres participants ou des organisateurs.

JE COMPRENDS QUE LA NÉGLIGENCE PEUT INCLURE L'ABSENCE DE MESURES RAISONNABLES POUR GARANTIR MA SÉCURITÉ.

Je reconnais les risques, les ai évalués et les accepte volontairement. Je m'engage à respecter les consignes raisonnables des responsables pendant l'événement.

SÉCURITÉ

Il m'a été conseillé de porter un casque adapté ainsi que des protections (genouillères, coudières, dorsale, gants, lunettes, casque intégral, etc.).

Le code de la route et les règles de priorité doivent être respectés lors des déplacements sur route ouverte. Toutes les voies empruntées peuvent être ouvertes à la circulation publique.

APTITUDE À PARTICIPER

Je déclare être en bonne santé, sans antécédent médical limitant ma participation.

Je reconnais avoir évalué les risques et les accepte librement. Je m'engage à suivre les instructions des organisateurs pendant l'événement.

ASSURANCE

Je reconnais qu'EPIC EVENTS ne fournit aucune assurance (vie, santé, responsabilité civile...).

Il est fortement recommandé de disposer d'une assurance accident/rapatriement et responsabilité civile.

En cas de non-respect de cette recommandation, j'accepte l'ensemble des risques et responsabilités juridiques qui en découlent.

NOTE SPÉCIALE POUR LES ÉVÉNEMENTS EN SUISSE

En Suisse, une assurance médicale/secours et responsabilité civile individuelle est obligatoire pour toute compétition sportive.

Je déclare posséder une couverture valide. Des contrôles pourront être effectués à l'inscription, et l'accès à la course sera refusé sans preuve d'assurance.

INDEMNISATION

Dans les limites permises par la loi, je m'engage à garantir EPIC EVENTS contre toute réclamation, action ou dommage résultant d'un accident ou préjudice lié à ma participation.

EXCLUSION DE RESPONSABILITÉ D'EPIC EVENTS

EPIC EVENTS décline toute responsabilité, sauf en cas de faute lourde ou intentionnelle.

EXCLUSION DE RESPONSABILITÉ DES AUTRES PARTICIPANTS

Je décharge les autres participants, bénévoles et organisateurs de toute responsabilité pour dommage ou blessure à ma personne ou à mes biens.

DIFFUSION D'IMAGES ET VIDÉOS

J'autorise EPIC EVENTS et ses partenaires à filmer, photographier ou enregistrer ma participation à des fins publicitaires, promotionnelles ou internes.

J'accorde à EPIC EVENTS le droit perpétuel et mondial d'utiliser ces images sans compensation.

J'autorise également l'utilisation de mon nom, résultats et classements.

UTILISATION DES COMMENTAIRES ET IDÉES

Je cède à EPIC EVENTS le droit perpétuel d'utiliser librement tout commentaire, suggestion ou idée que je pourrais fournir, sans compensation ni autorisation.

DROIT D'EXCLUSION PAR EPIC EVENTS

EPIC EVENTS peut refuser ma participation si je ne respecte pas les conditions du présent document ou les instructions des organisateurs, sans remboursement.

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Je comprends que certaines informations personnelles sont requises pour participer. Ces données seront utilisées dans le cadre de l'événement conformément à la Politique de Confidentialité d'EPIC EVENTS.

INTERDICTION DE CESSION

L'inscription est personnelle, non transférable, et ne peut donner lieu à aucun remboursement en espèces ou transfert.

VALIDITÉ

Si une clause du présent document est jugée invalide, les autres clauses resteront en vigueur. Toute clause invalide sera remplacée par une clause valable, au contenu aussi proche que possible.

FORCE MAJEURE

En cas d'annulation partielle ou totale pour cause de force majeure, un remboursement partiel pourra être proposé à discrétion de l'organisateur, selon la date et les dépenses déjà engagées.

MENTIONS LÉGALES

ENDURO2 GLOBAL SERIES est une marque détenue par trailAddiction (NZ) Ltd, 7010 Nelson, Nouvelle-Zélande.

EPIC EVENTS SAS est une société distincte enregistrée en France, qui organise les événements ENDURO2 sous licence, en son propre nom et sous sa propre responsabilité. Les événements ENDURO2 organisés en France et en Suisse sont gérés et réalisés par EPIC EVENTS, qui en assume l'entière responsabilité.

ATTRIBUTION DE JURIDICTION

Le présent document est soumis au droit du pays où l'événement se déroule, et tout litige sera tranché par les tribunaux compétents de ce pays.

DÉCLARATION FINALE

**JE DÉCLARE AVOIR LU ATTENTIVEMENT LA PRÉSENTE DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ ET
EN COMPRENDRE PARFAITEMENT LES TERMES. J'ACCEPTE LIBREMENT ET
VOLONTAIREMENT LES CONDITIONS ÉNONCÉES.**

**SI J'AI MOINS DE 16 ANS : JE RECONNAIS QUE MON PARENT / TUTEUR LÉGAL DOIT SIGNER
CE DOCUMENT POUR ACCEPTER CES CONDITIONS EN MON NOM.**
